

COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 19 MARS 2019 – PV 429

Présents : Patrick MONIER - Farid EL MASSOUDI.

CORRESPONDANCE

Courriel Commission Foot Entreprise : foot-entreprise@isere.fff.fr

164. Touvet-Terrasse 2/Jarrie-Champ 2: noté, accord CFE, match du 18/03/2019 reporté à une date ultérieure.

165. ASPTT 1: noté (FM).

166. ASPTT Grenoble : noté (terrains). Indisponibilité des terrains jusqu'à nouvel ordre.

DOTATION POUR TOUS LES CLUBS - Rappel

Pour bénéficier de la dotation FFF (500 € d'équipements) : se référer au mail envoyé par la FFF à tous les clubs sur la boîte @laurafoot.org, suivre le lien indiqué et valider la commande.

NOTE A TOUS LES CLUBS - Rappels

Terrain : En cas d'ANNULATION D'UN MATCH programmé à Grenoble (Bachelard ou Espagnac), prévenir impérativement **Mr Dominique BOENIGEN, 06.29.43.70.24** (service des sports, Grenoble).

Respect des Horaires terrains Grenoble : **21h45** : extinction des lumières terrains. **22h00** : extinction des lumières vestiaires, fermeture de l'installation et sortie de l'installation de l'ensemble des usagers.

Arbitre : En cas d'ANNULATION D'UN MATCH prévenir impérativement **l'arbitre désigné** et **Mr Riad NASRI, 06.21.62.45.26** (Designateur des arbitres pour le Foot Entreprise).

Règlements : Pour toute question concernant les Règlements (licences par exemple), contacter Mr **Jean-Marc BOULORD, 06.31.65.96.77** (Président de la Commission des Règlements).

Licences : Contrôle des licences via l'application « Footclubs Compagnon », ou via listing imprimé avec photos des licenciés.

Saisie des résultats : Les résultats doivent être saisis sur internet et les FM envoyées au district (mail, courrier, etc.). En cas de match non disputé (cause intempéries par exemple), saisir **impérativement** « **match non joué** ». Toutes les équipes sont priées de vérifier l'exactitude des résultats saisis et de renvoyer les FM si erreurs ou si matches en retard programmés déjà joués. Toutes les équipes peuvent se contacter pour programmer des matches en retard, et dans ce cas proposer une date pour étude et validation de la CFE.

Trésorerie : Tous les clubs doivent consulter le PV de la Commission Trésorerie.

Correspondants équipe : la liste des correspondants de chaque équipe est disponible sur le site du district : <https://isere.fff.fr/wp-content/uploads/sites/102/2018/11/Correspondants-2018-2019-2018-11-22.pdf>

COUPE DE L'ISERE, ENTREPRISE A 11 – 1/2 Finales

Sous réserve homologation des résultats, et équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

IDF1. ASPTT 2 ST – Belledonne.

Lundi 08/04/2019, 20h30. Stade de la Dent de Crolles, Crolles.

IDF2. GSE – CEA 2 Grenoble.

Lundi 29/04/2019, 20h00. Espagnac, Grenoble.

COUPE DE L'ISERE RENE LAFFONT (REPECHAGE), ENTREPRISE A 11– 1/2 Finales

Sous réserve homologation des résultats, et équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

RDF1. CD Varcès – CEA 1 ST.

Lundi 08/04/2019, 20h30. Stade de la Tour, St-Quentin-sur-Isère.

RDF2. Air Liquide – ASPTT 1 La Poste.

Lundi 08/04/2019, 20h30. Paul Vieux Melchior, Sassenage.

CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE A 11, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J13. CEA 1 ST – GSE.

Lundi 25/03/2019, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

J13. ASPTT 2 ST – ASPTT 3 Sifac.

Lundi 25/03/2019, 20h30. Stade de la Dent de Crolles, Crolles.

J13. Belledonne – CEA 2 Grenoble.

Lundi 25/03/2019, 20h00. Espagnac, Grenoble.

RJ08. ASPTT 1 La Poste – Air Liquide.

Lundi 25/03/2019, 20h30. Paul Vieux Melchior, Sassenage.

Exempt (25/03/2019) : CD Varcès.

J14. CEA 2 Grenoble – CD Varcès.

Lundi 01/04/2019, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

J14. Belledonne – ASPTT 2 ST.

Lundi 01/04/2019, 20h30. Stade de la Dent de Crolles, Crolles.

J14. ASPTT 3 Sifac – GSE.

Lundi 01/04/2019, 20h00. Espagnac, Grenoble.

J14. Air Liquide – CEA 1 ST.

Lundi 01/04/2019, 20h30. Paul Vieux Melchior, Sassenage.

Exempt (01/04/2019) : ASPTT 1 La Poste.

CHAMPIONNAT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Matches à jouer semaine du 25/03/2019 au 28/03/2019

J13. St-Martin d'Uriage– Deux Rochers 2.

J13. USVO Grenoble – St-Martin d'Hères.

J13. Jarrie-Champ 1 – Métropolitains 1.

J13. Eybens – Villeneuve.

J12. Métropolitains 1 – Deux Rochers 2

Lundi 01/04/2019, 20h00. Bachelard, Grenoble.

Matches à jouer semaine du 01/04/2019 au 04/04/2019

J14. Deux Rochers 1 – St-Martin d'Uriage.

J14. Eybens – Jarrie-Champ 1.

J14. Villeneuve – St-Martin d'Hères.

CHAMPIONNAT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE, D2

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Matches à jouer semaine du 25/03/2019 au 28/03/2019

J13. Fasson – Touvet-Terrasse 2.

J13. Vallée de la Gresse – Touvet-Terrasse 1.

J13. Jarrie-Champ 2– Fontaine les Iles.

J13. St-Paul-de-Varces – Umicore Foot.

J13. Exempt : Virieu.

J12. Touvet-Terrasse 1– Umicore Foot.

Lundi 01/04/2019, 20h00. Bachelard, Grenoble.

Matches à jouer semaine du 01/04/2019 au 04/04/2019

J12. Fontaine les Iles -- Touvet-Terrasse 2.

J12. Virieu – Fasson.

J12. Jarrie-Champ 2– Vallée de la Gresse.

J12. Exempt : St-Paul-de-Varces.